Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Safar 1443
21 Septembre 2021

N° 83

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2124**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2124**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2127**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2130**
Homologation de résolutions **2130**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2130**
Avis aux créanciers..... **2136**
Convocations
Sociétés anonymes **2136**
Autres sociétés **2137**
Divers
Avis au public..... **2138**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'une personne physique

Nom P : Rajhi Nour

Date d'activité : 21/10/2014

Adresse : Rte de Bizerte km4 Mnihla 2094

Activité : Librairie

M.F : 1423755/X/N/C/000

RC : A03213042015.

2021R02332SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis aux actionnaires

Société "S M V D A EL ETTIZEZ III»

SA au capital de 4.000.000 Dinars

Siège social : 10, Avenue Al Ahram - Sfax

MF : 503753H

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 Juillet 2021, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire, d'un montant de 2.000.000 Dinars pour porter le capital de 4.000.000 Dinars à 6.000.000 Dinars, et ce par la création et l'émission de 200 000 Actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 Dinars. La souscription à la dite augmentation sera faite à la valeur nominale de 10 Dinars par action. Les actions à souscrire sont à libérer intégralement à la souscription.

La souscription à la dite augmentation du capital serait exercée par tous les actionnaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites à titre irréductible.

Les actions non souscrites à titre irréductible pourront être souscrites à titre réductible par les actionnaires qui auront manifesté leur désir à souscrire et dans la limite de leurs demandes.

Si après la répartition des actions souscrites à titre réductible il reste des actions nouvelles disponibles, le Conseil d'Administration aura le droit de les faire souscrire par qui bon lui semblera.

L'assemblée générale extraordinaire du 27 Juillet 2021 a donné toutes les prérogatives au conseil d'administration pour la réalisation de la dite augmentation sous la condition de l'obtention de l'accord préalable du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime. Tout pouvoir est donné à Monsieur Taher Ben Taher Bouzid pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole, Agence Taieb Mhiri Sfax, sous le n°03700019032104955212.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a été déposé provisoirement au centre national du registre des entreprises de Sfax le 02 septembre 2021 sous le n°AC081102021.

2021X01030SANB2

Nomination d'un administrateur délégué temporaire

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES DE MATERIEL ET DE TRAVAUX

"SOMATRA- GET"

S.A au capital social de 16.500.000 D

Siège social : Place Erroussafi Mutuelle Ville - Tunis

I.U : 0001451 E

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Somatra-Get tenue le lundi 26 Juillet 2021, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène à Tunis le 29 Juillet 2021, Quittance n° 49127 Enregistrement n°21804232 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 9 août 2021, Mr Mourad Meddeb Hamrouni, administrateur, a été élu délégué temporaire pour gérer la société avec tous les pouvoirs de l'ancien président directeur général Mr. Tarek Saidi.

2021402270SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Sté MEDICEF SA

Société anonyme

Capital social : 15.388.488 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet - Ariana

Identifiant Unique : 0381736D

Aux termes d'une délibération en date du 10/5/2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.999.998 dinars, par la création de 436300 actions nouvelles de 11.460 dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées. Le capital est porté de 10.388.490 dinars à 15.388.488 dinars.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés (1er Bureau Tunis le 6/9/2021 sous En°21805453 Qn°7160).

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 10/5/2021 lequel procès-verbal a été enregistré à la Recette des Finances Al Charguia - Tunis (le 28/6/2021 sous En°21505386 Qn°M069586)

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre des actions souscrites, ainsi que le montant du versement effectué.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme en conséquence, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 15.388.488 dinars divisé en 1.342.800 actions de 11.460 Dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

Dépôt :

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises et publié le 6/9/2021 sous Bulletin n°178

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10/5/2021.

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 6/9/2021.

- Un exemplaire de la liste des Souscripteurs en date du 6/9/2021.

2021402272SANB2

SOCIETE ARIANA CONFECTION

S.A. au capital de 80.000 Dinars

R.C : N° B1109701997

Affiliation CNSS : 7003602

MF : 0015073W

Siège social : Zone Industrielle Charguia II Ariana

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20/12/2018 enregistré à la recette des finances Ariana le 21/5/2019 sous le n°19703585 Q. n°70796 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11 juin 2019 dossier n°201927722 l'assemblée a décidé le renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale qui aura statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

II- Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20/12/2018 enregistré à la recette des finances Ariana le 21/5/2019 sous le n°19803584 Q. n°70787 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11 juin 2019 dossier n°201927722 le conseil a décidé le renouvellement de la nomination de :

- Mr Karim Ben Mohsen Ayadi comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

- et Mr Mohsen Ben Mansour Ayadi Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2021402275SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital en numéraire

Dénomination : Société Hôtelière de Développement Touristique

Forme : Société anonyme

Identifiant unique RNE : 0031170P

Matricule fiscal : 31170P/A/M/000

Affiliation CNSS N° : 208434-78

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des Entrepreneurs ZI Charguia II 2035 Tunis Carthage

Capital social : 3 600 000 dinars divisés en 36 000 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune entièrement libérées.

Augmentation de capital : 720 000 dinars moyennant l'émission au nominal de 7 200 actions nouvelles de 100 dinars chacune à libérer de la moitié à la souscription.

Dépôt provisoire : N°AC031062021 du 1er septembre 2021 au Registre National des Entreprises.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 Août 2021 a décidé une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 720 000 dinars moyennant l'émission au nominal de 7 200 nouvelles actions nominatives à libérer de la moitié à la souscription et de porter ainsi le capital social à 4 320 000 dinars.

Dépôt des fonds : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la BIAT - Agence Nabeul sous n°08300000003200559473.

Droit préférentiel de souscription : Conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts, les actionnaires ont proportionnellement à leur participation un droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour 5 actions anciennes.

Délai de souscription : le délai de l'exercice du droit préférentiel est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la parution du présent avis et de la date d'ouverture de souscription.

Passé ce délai, les actions non souscrites seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre supérieur à celui qu'il pouvait souscrire à titre préférentiel proportionnellement à leur participation dans le capital et dans la limite de leurs demandes.

2021402281SANB2

Nomination d'un Directeur Général

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DU PLASTIQUE

S.T.I.P

Société anonyme

Au capital social de 13 300 000 DT

Identifiant unique : 0019560Z

Siège social : Z.I Route Amdoun Béja 9000

Suivant un procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2021 enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 31 Août 2021 sous le numéro 21802608, Quittance numéro 51267. Les Administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Belhassen Khayati au poste de directeur général de la Société pour une durée d'une année renouvelable sur décision du Conseil.

Deux exemplaires des procès-verbaux ont été déposés auprès du Registre National des entreprises le 3/9/2021.

2021402284SANB2

Société «AZUR Papier»

Société anonyme

Au capital de 46.500.020 DT

Siège social : 3 Rue 8610 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

Matricule fiscal : 1088572 V/A/M/000

Affiliation CNSS : 342 40390

Assemblée générale ordinaire :

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/7/2021 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 24 août 2021 sous le n°21706818, Quittance n°M82668, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des Entreprises le 3/9/2021 sous le n°202186147, il a été décidé :

1. Approbation des modalités de la convocation à l'assemblée générale ordinaire

2. Approbation des états financiers et affectation des résultats de l'exercice 2020.

3. Approbation des conventions règlementées de l'exercice 2020

4. Quitus aux administrateurs

5. Attribution de jetons de présence 2020.

6. Renouvellement du mandat des administrateurs : "SAH", Mme Jalila Mezni, Mr Mounir El Jaeiz, Mr Chokri Mezni, Biat Capital Risque et Attijari Sicar pour trois exercices : 2021, 2022 et 2023.

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, le cabinet CAF pour trois exercices : 2021, 2022 et 2023.

Suivant procès-verbal de conseil d'administration du 15/7/2021 enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 24/8/2021 sous le n°21806817, Quittance n°M82666, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des Entreprises le 3/9/2021 sous le n°202186147, il a été décidé :

1. Renouvellement du mandat du Président Directeur Général, Mr Mounir El Jaeiz pour trois exercices : 2021, 2022 et 2023.

1. Attribution de pouvoir et fixation de sa rémunération.

2021402286SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LCO EXPORT

S.A.R.L au capital de 10.000 Dinars

(Totalement exportatrice)

Siège social : Zone Industrielle, route du bac, El Maleha BP 113 - Radés - 2040

RC : B2416302005

MF : 0913284FAM000

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 25/8/2021 et enregistré à la recette des finances Radés le 30/8/2021 sous le n°21502169 Quit n°M042653, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises à Mégrine le 8 septembre 2021 sous le n°202187567, il a été décidé :

- La dissolution de la société

- La Nomination de Mme Kaouther Ben Chiekh Filali en tant que liquidatrice.

2021T00872SRLB2

ATI International

SARL au capital de DT : 85 000

Lot n°20 zone industrielle M'Ghira II, 2082, Fouchana, Ben Arous - Tunisie

Identifiant unique : 1021038N

Suivant PV de l'A.G.E du 30 juillet 2021 enregistré à la recette des finances de Fouchana, le 30 août 2021 sous le n°21803165, quittance n°M050825, dont un exemplaire du dit PV et des statuts mis à jour à la même date, enregistrés à la même recette le même jour sous le n°21803166, quittance n°M050828, ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 02/9/2021 sous le n°202185455, publié au B.O.R.N.E n°180 du 8/9/2021, il a été décidé (i) la nomination de Mr Sébastien CINQUIN en qualité de gérant statutaire de la société pour une durée illimitée, (ii) l'actualisation des articles statutaires concernés conformément aux dispositions de la loi n°47/2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et (iii) La mise à jour corrélative des statuts.

2021T00874SRLB2

Changement d'adresse et augmentation de capital d'une société à responsabilité limitée

Société AFEM

Au capital de : 450.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sakiet Eddaier Sfax

Suivant acte sous seing privé en date du 25 Janvier 2021, enregistré à la recette des finances des Enregistrements des Contrats des Sociétés de Sfax le 8 Mars 2021, Quittance n°M001359 et Quittance n°M001360, Enregistrement n°21501251, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises Annonce n°202157531 du 12/7/2021.

Il a été changé l'adresse du siège social et augmenté le capital d'une société à responsabilité limitée :

Dénomination : SOCIETE AFEM.

Siège social : Zone Industrielle Sakiet Eddaier - Sfax.

Capital social : Quatre cents cinquante Mille Dinars (450.000 D) divisé en 45000 parts de dix Dinars chacune.

Gérance : Monsieur Chokri Louati est le Gérant de la Société avec les pouvoirs les plus étendus.

2021X01023SRLB2

SOCIETE DE GESTION APOLO MEDICAL

SARL au capital de 100.000 DT

Siège social : 11, Rue Apollo - Tunis - Belvédère

Suivant P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2019 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 15 Juillet 2021 sous le n°21804123 Q. n°48033 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 13 septembre 2021 dossier n°202189138 il a été décidé :

1- Le renouvellement du mandat du gérant M. Ezzedine Ghorbel pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de 2021.

2- Le renouvellement du mandat de M. Mohamed Frikha commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 et 2021.

2021402276SRLB2

Société IMPACT OVERSEAS "SARL"

Matricule fiscal N° : 0495938 R

Adresse : 14-16 rue Junon Carthage Hannibal 2016

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 23 juillet 2021 enregistré à la recette fiscale de Carthage le 30/7/2021 sous l'enregistrement n°21801481 ; Quittance n° : M059734, les Associés ont décidé :

- La modification de la dénomination :

La nouvelle dénomination est : "R-O-I" Sarl

Deux exemplaires de chaque PV ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis en date du 10/9/2021 sous le n°202188717.

2021402278SRLB2

Société "NOUVELLE CLINIQUE DU PARC"

SARL au capital de 2.813.000 D

Siège social : 13 Rue Hooker Doolitle - 1002 Tunis

I.U : 296357R/A/M/000

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie au siège social de la société le 22 Juin 2021 et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 24 août 2021 sous le numéro 21703298, quittance numéro M52274 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national de l'entreprise le 9 septembre 2021 sous le numéro 202188085 ce qui suit :

- Lecture et approbation du rapport d'activité 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2019.

- Quitus au gérant pour la gestion de l'exercice 2019.

- Renouvellement du mandat du gérant Mr Hassen Chelli pour l'année 2020, 2021 et 2022.

- Nomination de Mr Makram Guiras expert comptable en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2021402287SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Al IZDIHAR s.u.a.r.l

134 Résidence Golf Gammarth 2078 Tunis

Identifiant Unique : 1312728C

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2021, enregistré à la recette des finances la Marsa sous le numéro 21503802 quittance numéro M061559, Monsieur Ahmed Louati, détenteur de la CIN 04707090 a été nommé liquidateur de la société et lui donne plein pouvoir pour la représentation de la société pour l'accomplissement des formalités de cessation de l'activité et lui conférant le pouvoir de gérer et de vendre tous les actifs de la société.

Le procès-verbal a été déposé au guichet du registre national des entreprises en date du 10/9/2021, quittance n°2021F36538796.

2021402295SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 7/6/2021 et enregistré le 17/8/2021 à la recette des finances de Beni Khaled suivant Quittance M019796; Mrs Kamel Ben Hmida a vendu son fonds de commerce sis à Rue de l'environnement Beni Khaled Nabeul, destiné à (Fast-food) avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Achraf Mathlouthi. Les oppositions seront reçues au cours des vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel entre les mains de l'acheteur AchrafMathlouthi sis à Bou lahwadh Menzel Bouzelfa Nabeul. Cette Annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens : "la Presse et Sahafa" le 14/9/2021.

2021T00868FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances El Manar le 13/9/2021 sous le n°21202196 quittance n°M053489 Mr Islam El Bissi carte de résident n°000117974 a vendu à Mr Youssef Ben Mustapha Hadj Taïeb CIN n°07442720 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente de matériel sportif avec tous ses éléments incorporels sis à la rue 6979 n°08 cité Intilaka 2042 Ettahrir.

Les éventuelles oppositions seront reçues au cabinet du Maître Walid Amri avocat son bureau à l'avenue Jamel Abdennaceur n°14 1er étage Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été déposée au journal Essabah du 15/9/2021.

2021T00869FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé portant les signatures légalisées de ses deux parties auprès de la municipalité de Bizerte en date du 30/8/2021 et enregistré à la Recette des finances de Bizerte en date du 30/8/2021, n° de reçu M049446, n° de l'enregistrement 21203191, Madame Ahlem bent Mohamed Naasri, titulaire de la C.I.N n°11354244, délivrée le 13/10/2011, a vendu à Madame Bouthaina bent Elabed Derbali, titulaire de la CIN n°05655269, délivrée le 8/6/2002, la totalité du fonds de commerce comprenant tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Bir El hasi borj taleb Bizerte, destiné à l'activité de vente de produit alimentaire en détail.

Les oppositions seront reçues par l'acquéreur Madame Bouthaina bent Elabed Derbali domiciliée à l'adresse du local dans lequel est exploité le fonds de commerce sis à Bir El hasi borj taleb Bizerte, dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Etant observé que cet avis a paru au journal Al chourouk du 10/9/2021, page 28, IP221/8199.

2021T00870FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Kssar Essaid Tunis le 13 septembre 2021 n° de quittance M040828 n° d'enregistrement 21202089, Mme Leila Snoussi épouse Koubaa titulaire c.i.n n°00128039 a vendu à Mr Noureddine Kercheoui titulaire de c.i.n n°08321896, son fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité comme pharmacie, au local situé l'Avenue Monji Slim n°2, Kssar Essaid Bardo.

Toutes les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à son domicile élu sis au 2 rue El Bouhtouri Kssar Essaid Bardo, au plus tard dans les 20 jours suivant l'insertion du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux "El chourouk et le Quotidien" du mercredi 15 septembre 2021.

2021T00873FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 22/7/2021 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 29/7/2021, quit M043517, enreg 21202145, M Karim Bhar CIN n°05441437; rue Boubaker Erazi Megrine a cédé le fonds de commerce exploité dans le local 67 Souk Liblat Tunis, avec ses éléments corporels et incorporels à M Youssef Essaidi C.I.N n°06525800, rue Souk Liblat Tunis.

Les oppositions au montant de la cession seront adressées au cabinet Maître Abdellatif Bhar sis à 6 rue d'Alger Tunis dans les 20 jours qui suivent la parution au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Chourouk du 3/8/2021.

2021T00877FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance Bardo le 01/10/2020 sous le n°20202779 quittance n°61662 Mme Hédia Bent Salah Elabidi CIN n°03542906 a vendu à Mr Ali Ben Chedly Balti CIN n°00587433 la totalité du fonds de commerce exploité pour commerce de produits alimentaires en détail sis à l'avenue 20 Mars n°104 - 2000 Bardo

Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur sis rue 4112 n°20 Essmarane Ezzouhour Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 16/9/2021.

2021T00878FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 21/8/2020 enregistré à la recette des finances la Goulette le 27/8/2020 sous le n°20203629 quittance n°M065806 Mr Mohamed Trabelsi et Mme Ramla Gattas épouse Trabelsi ont vendu à Mr Gaith Gazouani tout le fonds de commerce en tant que magasin destiné à la vente de produits divers n°10 Av. Habib Bourguiba Aouina Tunis au prix de 19.000,000 DT.

Les oppositions seront déposées entre les mains de l'acquéreur qui a élu domicile à son adresse n°10 Av. Habib Bourguiba Aouina Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date du 9/9/2020.

2021T00879FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 16/8/2021 enregistré à la recette des finances de Korba le 31/8/2021 quittance n°M036709, enregistrement 21201535 rédigé par Maître Walid Salem l'avocat à la cour d'appel son matricule fiscal numéro 1126928/T, son bureau sis 86 avenue Hédi Chaker Nabeul Sté Neapolis commerce et distribution son matricule fiscal numéro 1513934Z sis 63 Bir Chalouf Nabeul représentée par Mme Sameh GIRAS titulaire de CIN n°06301795 et Mr Radhi Tastouri titulaire de CIN n°01734752 ont vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que tout commerce sise à l'avenue Habib Bourguiba Korba à Sté Cap Office représentée par son représentant juridique son matricule fiscal n°1669861J.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'éditeur de contrat à l'adresse de son bureau dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 8/9/2021.

2021R02336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 6/9/2021 quittance n° M047088, enregistrement 21203403. Samia Bent Abdelkarim Achour a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis avenue 20 Mars n°22 Mourouj 4 exploité vente tissus, ameublement, prêt à porter, parfums et cadeaux avec tous ses composants à Khaoula Bent Mansour Ben Salah Hachmi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et Quotidien le 15/9/2021.

2021R02337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p par signatures légalisées daté le 5 mai 2021 enregistré à la recette des finances Ksar Hlel sous le n°21201300 reçu n°M038360 en date du 30 juillet 2021, Mr Seif Ben Habib Soussi a vendu à Mr Makram Ben El Arbi Ben Selem Lahdhiri la totalité du fonds de commerce à usage de vente de textiles et ses dérivés et la vente de cadeaux comme activité principale à laquelle s'ajoute l'activité de vente de parfums et produits cosmétiques comprenant tous les éléments corporels et incorporels, exploité dans le local commercial sis à Av Habib Bourguiba 5070 Ksar Hlel Monastir.

Cet avis est inséré au journal Al Chourouk du 8/9/2021 page 28.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT à la rue Hsan Ben Ibrahim Ksar Hlel 5070 entre les mains de l'acquéreur.

2021S00967FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par maître Houda Jerbi Trigui daté le 02/9/2021 et enregistré à la recette des finances Sekeit Daier à Sfax le 7/9/2021 sous le numéro 21201214 quittance n°MO39256; madame Fadwa Ben Ammar demeurant à l'avenue El fourat Sekeit Daïer Sfax; a cédé à Monsieur Wassim Aabidi demeurant 46 avenue Sidi Ali Karray Sekeit Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce "commerce d'alimentation générale" exploité dans le local situé à l'Avenue Mongi Slim Sekeit Daier Sfax.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au JORT entre les mains de l'acheteur au fonds de commerce vendu.

Le même avis a été publié au journal «le Quotidien» du 12/9/2021.

2021X01017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 02/9/2021 enregistré à la recette des finances à Mareth daté le 02/9/2021 sous numéro 21200852 reçu n°M028961 Monsieur Jlidi Lotfi a vendu à Monsieur Koukbi Abdelghaffar la totalité d'un fonds de commerce concernant un magasin de commerce situé à la rue Mongi Slim Marth Gabès d'un prix de dix milles dinars. Les oppositions seront acceptées à l'acquéreur au local même dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 11/9/2021.

2021X01020FCCC2

Vente des parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 02/9/2021, et enregistré à la recette des finances de Diar Elwafa Sfax sous le n°21204256 quittance n°63552 Monsieur Sofien Hriz en son Nom et au Nom de Abdelhamid Hriz et Sondes Hriz suivant une procuration signée le 23/8/2021 a vendu à Mme Naima Louhichi, tous les éléments corporels et incorporels des parts indivises du fonds de commerce sis au local situé à la Rue du Tabbouk Sfax d'une superficie de 30 m² et exploité en activité de vente du lait et ses dérivés et des produits alimentaires, et toute activité similaire.

Toute personne concernée et pour toute réception des oppositions, les parties font élection de domicile chez

maître Majdi Derouich avocat à la cour de cassation, ayant son étude à l'immeuble El Manar, Escalier "A" 1er étage, bureau n°3 Sfax.

Le même texte est publié au journal Le temps n°15.436 du Mercredi 8/9/2021 page : 7.

2021X01032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé en date du 4 Août 2021 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil en date du 19-8-2021 sous le n°21601048 quittance M029690, la Banque ZITOUNA, matricule unique n°1120822 H, dont le siège social est sis au n°2 - Boulevard de la Qualité de la Vie - 2015 Le Kram - Tunis, a cédé à la société «B.G.H», Identifiant unique 1092826C, siège social résidence layeli Ichbilia - Riadh Andalous - 2058 - Ariana, le fonds de commerce exploité dans le local sis au n°14 Avenue de Carthage Ain Zaghouane - 2046 - Sidi Daoued - Tunis ayant une superficie de 1000 m², avec tous ses éléments incorporels et sans ses éléments corporels.

Cet avis a été publié aux Journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» du 14-9-2021.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez Maître Mohamed Jerbi Avocat à la cour domicilié au siège de la société «Avocats du contentieux et des affaires» situé à l'immeuble «Ibn Charaf» sis au 03, rue «Ibn Charaf» - Le Belvédère - 1000 Tunis.

2021402277FCCC2

Vente d'un fonds commerce

Suivant acte SSP en date du 29/7/2021 enregistré le 02/8/2021 à la recette des finances de Bizerte sous le n°21202799 quittance n°42709, Mr Mohamed Jamel Azzouz titulaire de la CIN n°01353269 demeurant à l'Avenue 20 Mars Métline Bizerte, a vendu au profit de Mr. Hamdi Dhaouadi titulaire de la CIN n°05648446 demeurant à la Rue Imam Ali Ain Mariam Raouabi Bizerte, l'intégralité du fonds de commerce exploité pour tous types des commerces situé 55 Avenue d'Algérie Bizerte.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local concerné, dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée le 3/9/2021 dans le journal le Quotidien p.15.

2021402280FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 2 septembre 2021, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 7 septembre 2021 sous le n°21204867, Quittance n°75978, La société cendrella chaussures ayant pour identifiant unique 0447385L a vendu à la société Atelier chaussures le fonds de commerce de vente de chaussures exploité dans le local n°57 au centre commercial «les jardins de la Soukra» commune de la Marsa avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de trois cent seize mille, cent quatre vingt dix sept dinars et 244 millimes (316.197,244) dont quarante six mille cent quatre vingt dix sept dinars, 244 millimes payable par chèque et deux cent soixante dix mille dinars (270.000,000d) sur 27 échéances mensuelles d'un montant de dix mille dinars chacune (10.000.000) payables par traites à partir du 22/10/2022.

Les oppositions se feront entre les mains de l' acquéreuse au magasin« cendrillon» n°57 situé au centre commercial «Les jardins de la Soukra» sis à la commune de la Marsa dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée au journal la presse en date du 11 septembre 2021.

2021402289FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 12/8/2021 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 26/8/2021 quittance M054854 ; Enregistrement sous le numéro 21203428; Madame Chiraz Bent Soltane Ben Boubaker Ayari a vendu à Madame Fatma Bent Hbib Ben Saleh Bou Ali la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à 07 rue 806 cité 18 Janvier Ettadharmen Ariana exploité comme café 1ère catégorie.

Toute opposition sera effectuée entre les mains de la vendeuse à l'adresse du local mentionnée ci-dessus; dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal quotidien "Assahafa" du 8/9/2021 sous le numéro M21001316.

2021402292FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 26/8/2021 et enregistré à la recette des finances de Rue de France Nabeul le 9/9/2021, quittance n°M051731, enregistrement n°21202795, Mahmoud Ben Said Ben Eid Al-Jalil, CIN n°03440403, daté le 13/01/1998, résidant au palais Aljara Beni Kdech Médenine, a vendu à Aziza Ben Ali Ben Amour Bouras, résidante à Dakila Toujen Merth Gabès, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité pour vente de fruits secs sis à la Rue Habib Thameur Nabeul.

Les oppositions doivent être adressées au vendeur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al Chourouk le 11/9/2021.

2021402293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat, enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina en date du 3/9/2021 sous le n°21203153 quittance n°M043402.

La Société Japan Motors Company cède à la société Globale Pièces tous les éléments Incorporels et corporels du fonds de commerce sis à n°53 Avenue de France Ben Arous

Les oppositions devront être traitées dans les délais entre les mains de l'acquéreur sis à n°53 Avenue de France Ben Arous.

2021402296FCCC2

Location gérance libre

Avis

Suivant acte S.S.P du 4/6/2021 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 4/6/2021, quit M035904, enreg 21301722, Sté Chaussures Allouche en la personne de son gérant, identifiant unique n° 0512297F sis 23 rue Souk El Wzar a donné en gérance libre le fonds de commerce exploité au 03 rue Souk El Wzar Tunis avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Yassine Ben Mohamed Bouaziz CI n°14663918 élu élection au local loué.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Chourouk du 15/9/2021.

2021T00876FCCC3

Résiliation d'un contrat de Location gérance libre

Selon contrat de résiliation d'un contrat de location gérance libre enregistré à la recette des finances de la Marsa sous le n°21304789 en date du 02 septembre 2021 entre Hédi Shili et Rania Rezgui concernant le fonds de commerce sis au n°4 rue du Maghreb, les parties ont résilié le contrat de location gérance enregistré à la recette des finances à la Marsa en date du 16 janvier 2020 sous le numéro 20300256.

La publication aux journaux quotidiens la Presse et Esahafa en date du 9/9/2021.

2021402246FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 3/11/2020 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 12/11/2020 enregistré sous le n°20303611 quittance n°M050347, Mr Abdelmajid Ben Mheni donne en location à Mme Jamila Ben Ghorbel, personne physique immatriculée sous le numéro unique 1692389R, la totalité du fonds de commerce à usage de tout commerce, sis au 16 Avenue Habib Bourguiba Ben Arous.

La location est consentie pour une durée d'une année renouvelable commençant le 02/10/2020.

Cet avis a été publié au journal le quotidien le 9/9/2021.

2021402290FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Aigle sportif à Dahmani

Son objectif : coacher la jeunesse et l'avancement des athlètes et la poursuite des trophées - un objectif sportif éducatif

Objet : sport

Siège social : salle de Champions à Dahmani, rue Ali Balhawan, N°12-7170

Correspondance : N° 22326 du 01 octobre 2020

Président : Mohamed Naceur Bouktila

La secrétaire générale : Imene Linoubli

Trésorier : Mohamed Ali Bouktila.

2021R02245APSF1

Homologation de résolutions

Election des membres du comité d'un syndic

Résidence MONTE-CARLO

Avenue 14 Janvier - Hammam Sousse

Suivant P.V en date du 28/8/2021 déposé à la municipalité de Hammam Sousse le 8/9/2021, enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance à Sousse, il a été décidé l'élection du comité du syndic qui se compose de : Président : Mr Mouhamed Ghazi Trabelsi

Vice-président : Mr Ahmed Trabelsi .

2021S00968APSF2

Avis

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du syndicat des copropriétaires de la résidence The Dunes Golf & Spa Resort réunie le samedi 7 Août 2021 il a été décidé :

- Approbation du rapport moral et financier.

- Approbation du budget prévisionnel pour l'année 2022.

- Approbation de la nomination d'un commissaire aux comptes.

Election de : Mr Haythem Boudabous, Mr Ezzedine Saidane, Zohra Riahi, Arbi Ben Issa, Nassib Stambouli et Abdessalem Wassim Boughzala comme membres du comité syndical.

2021S00987APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Maître Asma Bettaieb

48 Rue Mokhtar Attia Tunis 2ème étage

Tél : 20.513.544/54.093.215

MF : 0935888Z/P/000

A la demande de la BH BANK 18 Avenue Med V

Contre la partie saisie : Mr Khaled Sbaii CIN No1867674 demeurant à LA GONZE 35850 GEVESE - FRANCE et à l'Appartement F 5 n°42 sis à RDC de bâtiment C Résidence Ezahra Ben Arous.

A la diligence de Maître Asma Bettaieb Avocate à la cour de cassation.

Immeuble à vendre : TF n°16758 Ben Arous de 103 m², comprenant l'Appartement F 5 n°42 sis à RDC de bâtiment C Résidence Ezahra Ben Arous, composé de 3 chambres, salon, cuisine, toilette, salle de bain, et véranda non couverte, toute la superficie de l'appartement avec les parties communes est 131 m².

Mise à prix : 133.897.000 dinars frais en sus.

Date et lieu de la vente : 21/10/2021 devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir de 9 H du matin.

On peut visiter les lieux tous les jours.

2021T00875VEPA1

Vente aux enchères publiques

Saisissant :

Ibrahim Bejaoui, Med Hédi Bejaoui, Ramzi Bejaoui, Atef Bejaoui, Bechir Jeljli, Aymen Arfaoui, Abderazek Azouzi, Zouhaier Hedhili élisant domicile au cabinet de Maître Anis Hrizi sis au 2 Rue labid Lafayette Tunis.

Avocat :

Maître Anis Hrizi, 2 Rue Labid Lafayette Tunis.

Partie saisie :

- Wissem Megdiche (CIN : 05310865), demeurant à appt B11 escalier B 1er Etage Complexe Elissa Palace, jardin El Manzah 2.

L'immeuble à vendre :

La totalité de l'Appartement B11 escalier - B- 1er Etage Complexe Elissa Palace, jardin El Manzah 2, se composant de 3 pièces avec salon, WC, salle de bain et cuisine le tout d'une superficie totale de 208,91 m², et 2 places parkings au sous sol avec les parties communes s'y rattachant.

Mise à prix :

La vente est fixée à 501800.000 DT.

Outre les honoraires et frais légaux qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi 11/10/2021 devant la chambre des criées prés du tribunal de première instance de l'Ariana.

Visite des lieux :

Les visites pourront se faire tous les jours aux heures de travail.

Pour plus d'informations prendre connaissance du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Observations :

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par le biais d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent avoir l'autorisation administrative nécessaire conformément à la législation en vigueur.

2021R02339VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Bureau du Maître Salma Rebai Masmoudi

Avocate à la cour de cassation Sfax

Immeuble Elmanar Escalier A 2ème étage bureau A 12 Sfax

Matricule fiscal : 000PA828639/J

- L'adjudication aura lieu lundi 18/10/2021 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax.

Partie poursuivante : Société Méditerranéenne de production agricole «Somepa» identifiant unique A0579934 (registre de commerce auparavant n°B15642002) sise à route Mahdia km29 Elamra Sfax.

- Avocate poursuivante : Maître Masmoudi Rebai Salma domiciliée à immeuble Elmanar escalier A 2ème étage Bureau A 12 Sfax matricule fiscal 000PA828639/J.

- Partie saisie : Mansour Ben Ali Ben Hsan demeurant à l'Avenue Al Imem Shnoun Jbneina Sfax CIN n°01274498.

Immeuble mis en adjudication : un terrain situé du coté sud sise à route Mahdia près de Jbeniena Sfax kassas al hzag vers Chebba d'une superficie approximative de 4600 m² clôturé des 4 cotés sa longueur 85 m sa largeur 55m composé d'un bâtiment d'élevage de volailles du coté Est et d'un autre bâtiment d'élevage du coté Sud et deux puits et un étable le terrain est alimenté d'électricité et de l'eau potable limité au Nord par la propriété de la partie saisie Mansour Ben Hsan à l'Est par les héritiers de Abdallah Medeb et Mohamed Ayedi Lasswed et son frère Garbi au Sud le reste de propriété de Mansour Ben Hssan et à l'Ouest Mohamed Lasswed et Abdelaziz Zaroubt. L'entrée du terrain est du coté Nord Ouest où se trouve une porte principale.

La société Somepa a engagé un premier hypothèque de 1er rang sur ce terrain fait par les notaires Mounir Damk et Illeyes Mallek le 13/6/2019 et une deuxième hypothèque de 1er rang fait aussi par les notaires Mounir Damak et Kaled Ben Hmida le 15/2/2021.

Une servitude de droit de passage est engagé sur ce terrain en faveur du reste de la propriété de la partie saisie Mansour Ben Hsan due à l'existence d'une porte gui sépare ce terrain du reste de la propriété selon l'expert Mohamed Moncef Amouri.

- Le terrain est personnalisé par l'expert judiciaire monsieur Mohamed Moncef Amouri selon son rapport du 3/8/2021 exécuté sur ordonnance sur requête 21/6804 du tribunal de première instance de Sfax du 29/7/2021

- Mise à prix deux cent quarante neuf mille dinars «249.000.0000» majorée des frais légaux

- La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine pendant l'horaire administratif, pour plus d'informations contacter l'avocate poursuivante ou le tribunal de première instance de Sfax ou est déposé le cahier des charges

- Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication. La participation aux enchères ne se fait que par voie d'un avocat.

2021X01018VEPA1

Vente aux enchères publiques

Premier avis

Poursuivant : Etablissements masmoudi représenté par son gérant Abdellatif Masmoudi CIN 01162754 ; demeurant route Mahdia km7 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar deuxième étage Sfax I.F 441631EAP000

Parties saisies : Habib Amri CIN 05278628 ; demeurant route Mahdia km 10 rue huile d'olive Sfax Sakiet Deir Sfax.

Immeubles saisis : la totalité du dixième à l'indivis de l'immeuble de 870 m² sis à route Mahdia km11 Sfax sur lequel un habitat de superficie 120 m² compose de 2 chambres salon wc délimité au sud Moktar Amri au nord passage à l'ouest Mariam Amri et à l'est Abdellatif Amri.

Mise à prix : Dix huit mille cinq cent dinars (18500.000 D)

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi vingt cinq octobre deux mille vingt et un

(25/10/2021) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5546 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

Visite de l'immeuble : L'immeuble objet de la vente peut être visité tous les jours pendant les heures de travail administratif, pour participer aux enchères il faut avoir un avocat et consigner le tiers de la mise à prix.

2021X01019VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabattement de 40 %

Partie poursuivante : SOCIETE AGRICOLE ARDH EL KHIR, représentée par son représentant légal, SARL, identifiant Unique 1636860D, size à Zhana7060 Utique Bizerte, adresse élue au bureau de son avocat Maître Fakher Wali à rue Patrice Lumumba imm. Sfax City 6ème étage bureau n°37 Sfax.

Partie saisie : Société EL HAKIM D'EXPLOITATION AGRICOLE représentée par son représentant légal, SARL, identifiant Unique 1525104F MF, Ayant siège social à route de Tunis Km 13 Sidi Salah 3091 Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Fakher Wali Avocat à rue Patrice Lumumba imm. Sfax City 6ème étage bureau n°37 Sfax MF : 1117806H/A/P/000.

L'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble situé au Jungle de Sfax route de Mahdia Km 17 Bderna Sfax. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 3362,15 m² sur lequel ont été nouvellement construits deux dépôts d'une superficie bâtie de 1040 m² et une maison. La propriété est bornée du sud par une voie publique, de l'est par une entrée de 4 mètres de large, du nord par Abdel Aziz Bahloul et de l'ouest par une voie publique.

Hypothèque : hypothèque de premier rang de deux cent soixante six mille dinars (266.000,000 D) au profit de Qatar National Bank Tunisie sur la totalité de l'immeuble.

Recensement cadastral : le terrain est objet de recensement cadastral zone Bderna lettre "E" parcelle n°572 dossier d'immatriculation foncière obligatoire n°113608 dont aucun déclarant n'est venu pour déterminer l'identité du propriétaire.

Mise à prix : La valeur de la mise à prix est estimée après réduction de la mise à prix initiale de 40 % à cent soixante cinq mille dinars (165.000.000 d) à laquelle on ajoute le montant des frais et honoraires taxés par le tribunal d'un montant de 4.039,309 dinars avec les frais complémentaires qui seront fixés par le tribunal le jour indiqué ci-dessous.

Date et lieu de vente : L'adjudication aura lieu le lundi 18/10/2021 à 9 H et les heures qui suivent à l'audience des saisies immobilières devant le tribunal de première instance de Sfax à l'avenue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble se fait durant la semaine. Toute personne peut prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix conformément à la loi et être représenté par un avocat. La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

2021X01022VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque du Sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société kammoun frères SARL, R.C : B1108791997 MF : 442617L siège social rue d'Alger immeuble Ben Zina n°022 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «ichrak» objet du TF n°81600 Sfax sis à la région elhajeb délégation de Sfax sud gouvernorat de Sfax route de Sidi Abid consistant en un terrain d'une contenance de 8904m² sur lequel est édifié un dépôt en métallique d'une superficie de 488 m² dont le toit en toile et le sol en sable clôturé du coté nord par des murs, du coté ouest par une haie et du coté est et sud où se trouve un barrage en fer non clôturé, il n'est pas équipé en électricité et l'eau potable.

Mise à prix : (661.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 13/10/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01024VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm, Banque

du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Olfa Bent Youssef Jerbi épouse Khiari cin 05295509 demeurante à Gremda km 5.5 Merkez Kammoun rue combattant Taher Kammoun connue impasse elmaasara Sfax et à la route l'Afrane km 2 Merkez Mnif n°64 Sfax.

2/ Ameur Khiari cin 01118023 demeurant à Gremda km 5.5 Merkez Kammoun rue Taher Kammoun connue par impasse elmaasara Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à Gremda km 5.5 merkez kammoun rue combattent Taher Kammon connu par impasse elmaasra consistant en une construction d'une superficie couverte

de 168 m² édifiée sur un terrain d'une contenance de 989 m² contient à son coté ouest deux garages d'une superficie de 167.50 m².

Le garage du coté sud contient une porte sur la rue et une porte sur le jardin, il est couvert en panneaux sandwich et le garage du coté nord contient une porte sur le jardin il est non couvert.

La maison contient 4 chambres, une cuisine, un séjour, une salle, un couloir et une toilette.

Tout le terrain est clôturé et il est délimité du coté sud par rue combattant Taher Kammoun d'où son entrée, du coté est par les héritiers feu Ben Mabrouk, du coté nord par Abderazzek Chebbi et du coté ouest par Mezghani.

Mise à prix : (311.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 13/10/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01025VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Abdelhamid Ben Hadj Mohamed Fourati directeur cin 01281181 demeurant à la route l'Afrane km 5.5 avenue Thameur rue Monji Slim Elain Sfax et à la route de Gremda km 9.5 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "sidi bokthir l'avenir" objet du TF n°106713 Sfax sis à 120 mètres du mausolée Sidi bokthir délégation de Aguereb gouvernorat de Sfax et précisément au bord est de la route reliant mahres à Aguereb la route n°119 à 16km de la ville de mahres et 6.5 km de l'autoroute Sfax Gabès consistant en une grande ferme contenant des oliviers de différentes tailles et une grande construction d'une contenance de 902125 m² d'où 22 hectares terrain nu et un hectare et 1/4 sur le quel est édifiée une construction et le reste implanté par 1900 oliviers de grande tailles (19/19) entre les quelles des petits oliviers irrigués.

La construction contenant une huilerie et des chambres froides au rez-de-chaussée, un laboratoire et un logement fonctionnel au 1er étage.

La huilerie contient une salle de tri, salle à huile, une salle de pression, un réservoir et un bloc administratif composé de 3 bureaux d'une superficie couverte de 808 m².

Les 5 chambres froides adjacentes à l'huilerie dont leurs portes coulissantes et au milieu un couloir qui mène d'un coté à la chambre de tri et de l'autre coté à un quai d'une superficie totale de 334 m².

Le laboratoire est au dessus de la chambre de tri et le bloc administratif lié à la balance d'une superficie couverte de 143 m².

Le logement fonctionnel contenant une salle, 2 chambres, une cuisine et une salle de bain d'une superficie couverte de 174 m² d'où 67 m² des balcons.

Les accessoires sont le bloc des ouvriers, la loge gardien, le local technique, une grange, un garage, une étable, une mangeoire, 2 bassins, un sondage et une réserve d'eau.

L'étable est clôturé par des clôtures de 1.80 mètres de hauteur environ d'une superficie couverte de 840 m² dont 188m² en charpente.

La superficie des bassins est 298 m² outre la réserve d'eau existe un sondage de 430metres de profondeur et la salinité de l'eau est acceptable pour l'irrigation.

Mise à prix : (5.820.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 13/10/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01026VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Mohamed Jaraya, CIN 01131903, commerçant, demeurant au n°51 rue Khaled Iben Walid Gremda Sfax 2

2/ rue Mohammed Hédi Kfacha Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «saadoun» objet du TF n°42650 Sfax sis à la rue de marché central dérivé de l'avenue Habib Bourguiba consistant en un terrain situé dans une zone immeuble Z c délimité du coté sud par ghomrasni, du coté est par rue marché central, du coté ouest par société SOTAS et du coté nord par taktak.

L'immeuble consiste en un terrain clôturé d'une contenance de 498 m² sur lequel est édifié des constructions dont le toit une partie en béton et une partie en charpente.

Les constructions couvertes en charpente contiennent quatre parties :

La 1ère partie d'une superficie couverte de 57 m² située au coté nord est de l'immeuble elle contient une grande salle et un dépôt exploité comme un point de vente.

La 2ème partie d'une superficie couverte de 48 m² contient 3 dépôts situés au coté nord.

La 3ème partie d'une superficie couverte de 89 m² contient 2 dépôts

La 4ème partie d'une superficie couverte de 114 m² contient 3 dépôts et une salle d'eau

Les constructions couvertes en charpente d'une superficie couverte de 56 m² contient un dépôt du coté ouest de l'immeuble d'une superficie couverte de 9 m², un dépôt de 21 m² au coté sud ouest et un dépôt de 26 m² adjacent au coté nord de la 3ème partie.

L'immeuble est équipé en eau potable et en électricité, il est délaissé et en mauvais état à l'exception de la 1ère partie.

Mise à prix : (1.020.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 18/10/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble: se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01027VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social au 2 avenue Qualité de Vie, 2015 Le Kram Tunis.

Débiteur saisi : 1/ Société OZITA PRO, société à responsabilité limitée, immatriculé au registre de commerce sous le n°B1513662015, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Nour 5022 Benbla, Monastir.

2/ Ben Bousin Lazrak Samir, CIN n°06759334 demeurant à la rue Habib Thameur Menzel Nour, Monastir. 3/ Bent Mohamed Aissi Fatma, CIN n°04095015, demeurant au 66 rue Mohamed Ali, Menzel Nour, Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain de forme rectangulaire objet du titre foncier n° 93659 Monastir dénommé «Salha» d'une superficie de 1430 m² sis à Menzel Nour, Benbla, Monastir, il ouvre de l'est sur la route principale liant entre Menzel Nour et Menzel Harb et contenant des arbres d'olives. Le terrain est clôturé de l'est et du nord par un mur de 4 mètres de hauteur. Du nord terrain d'autrui, de l'est route publique liant menzel nour à menzel harb, du sud terrain clôturé et centre sportif et de l'ouest terrain clôturé.

Mise à prix après déduction de 40 % : Cent quatre vingt neuf mille et cent cinquante six dinars (189.156.000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Monastir sis à la rue Chaeben Bhouri 5000 Monastir, le mercredi 20 octobre 2021 (20/10/2021) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Monastir ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à la rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2021X01028VEPA1

Vente aux enchères publiques

Les parties poursuivantes :

- Société Propap, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1560779W, dont le siège social est à la rue de Métaux ZI Ben Arous.

- Société imprimerie principale, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0033162Y, dont le siège social est à la rue de Métaux ZI Ben Arous.

- Société TECHNOPRINT, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1313893V, dont le siège social est à la rue de Métaux ZI 2 Ben Arous.

La partie saisie :

Hassen Magdiche, titulaire de la CIN n°05345459, demeurant à la route Mahdia km 5 Markez Becha Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.
(MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité de l'immeuble sise à la route Mahdia Km 5 Merkez Becha Sfax, sur la bordure nord de la route principale et sur la droite de la direction de Sakiet Eddaier, d'une superficie 217m². Sa mesure du coin nord-ouest dans la direction est sur la bordure de la route principale 7.55m puis dans la direction nord 12.5m puis dans la direction est est 6.85m puis dans la direction nord 8.25m puis dans la direction ouest 15.3m ou il se communique à la rue ouest puis à la direction sud 19.9m où il

se communique avec le coin de début de mesure. L'ensemble consiste en un lot de terrain de forme oblique clôturé par des murs de son côté nord et partiellement de son coté ouest. Dans le quel il y a un bâtiment ancien collé de son coté est et collé aussi partiellement de son côté sud. Il apparaît qu'il est exploité comme atelier Suivant les Implications physiques. Le terrain est clôturé par un mur sur tout le côté nord et un autre mur sur tout le coté est d'une longueur de 3.8 m et d'un mur du coté ouest à son coté nord de longueur 7.6m. Ce bâtiment entouré par un trottoir de son côté ouest d'une largeur de 2.25m et un trottoir sur toute la façade sud de largeur 5.15 m élevé sur le sol environ 70 cm il se trouve à son fin un mur d'une hauteur de 1m où il y a 4 compteurs d'eau. Ce bâtiment il apparaît qu'il est ancien son toit en béton armé, ses mures bâtie en pierre son sol avec un ancien carrelage ses portes et ses fenêtres sont ancien. Il est équipé par le réseau d'électricité et ses murs sont peint en peinture à l'eau et son état général est moyen. Le bâtiment où consiste à un grand atelier avec une véranda nord-est d'une superficie 117m. Il est constitué par une grande salle qu'a la forme d'un angle. Sa mesure intérieur de son coté sud-ouest en direction de l'est 5.05 m puis la direction des mesures au nord 6.35m puis la direction des mesures à l'est 6.45 m puis la direction des mesures au nord 3.80m puis la direction des mesures à l'ouest 8.60m puis la direction des mesures au nord 1.70 m puis la direction des mesures à l'est 3.30 m puis la direction des mesures au sud 12.20m où il se relie avec le coin de début de mesure. A l'atelier il y'a une petite salle de bain et un coin dans lequel il existe un bac de lavage dans son coté sud et dans la quel il y'a une machine industrielle utilisé il apparaît qu'elle est ancienne. L'atelier est équipé par une porte en bois qu'a pour mesure 1.20m*2.15m protégé par une porte en métal ouvrant à l'est sur la route principale et une autre porte sous forme de rideau métallique ouvrant sur la rue est son mesure 2.90m*2.55m et une fenêtre au mur nord et une fenêtre au mur sud et une fenêtre au mur ouest. Dans le coté est intérieur de cet atelier il y'a quelques pièces métalliques et autre chose différentes et dans la quel il existe aucune fenêtre que la place de deux portes qui ouvrent sur la véranda nord qui sont oblitérer. Il est annexé au salle indiqué une véranda nord-est d'un longueur de 8.15 m et de largeur 1.70 m dans la quel il existe une quantité de pièces et chose ancienne non utilisée.

Mise à prix :

Cent vingt mille dinars (120.000.000DT) après réduction de 40 % outre les frais annoncés le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le onze octobre deux milles vingt et un (11/10/2021) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la Caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2021X01029VEPA1

Vente immobilière après adjudication sur folle enchère

Etude Maître Amir Hammami

Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26,3 Avenue Patrice Lumumba Sfax

Tel : 74 211 418

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le mercredi le vingt octobre deux milles vingt et un (20/10/2021) à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2, sise à l'avenue Ahmed Aloulou Sfax Jadida, Sfax.

Créancier saisissant : La Société Commerciale des Matériaux de Construction et d'Equipements Modernes "Socoma", société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°J0093963. Son domicile élu au bureau de son Avocat Maître Amir Hammami, Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26, 3 Avenue Patrice Lumumba Sfax.

Débiteur saisi : Monther Ben Hmida, commerçant, non identifié au registre national des entreprises, titulaire de la carte d'identité nationale n°01290297, sis à route Menzel chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax.

Nom et prénom et domicile du fol enchérisseur : Monia Masmoudi, femme au foyer, sans Rne, CIN 05288208, sise à route Menzel Chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax et à son domicile élu, au bureau de son Avocat maître Slim Chebbi.

Le montant de l'adjudication prononcé au profit du fol enchérisseur : Cent quatre-vingt treize milles et cinquante dinars (193.050.000D) en sus des frais estimés par le tribunal qui s'élèvent à 3763.383 D .Ce prix est la suite de la baisse du prix dans le cadre de l'affaire n°1343 du 21/10/2020 sachant que la mise à prix pour la première adjudication est de Cent quatre vingt quinze milles dinars (195.000.000D) en sus des frais.

L'Avocat poursuivant : Maître Amir Hammami, Immeuble Sfax City 4 Etage Bureau 26, 3 Avenue Patrice Lumumba Sfax.

L'immeuble saisi : Il s'agit d'un étage de villa qui s'ouvre du coté ouest, sis à route Menzel Chaker km6, entrée Sidi Khalifa Tayari Sfax, à environ 200 mètres de la route goudronnée, sa superficie totale est de 185 mètres carrés. Son accès par des escaliers du coté ouest-nord. Il se compose d'une véranda du coté ouest, un couloir, 4 chambres, cuisine et salle de bain suivie d'une bande de terrain sur laquelle est édifié un entrepôt d'environ 21,5 mètres carrés dont l'ouverture et du coté nord, l'entrée de l'Immeuble est de l'ouest.

L'immeuble est délimité du coté nord par Hajj Sadok Ben Humaida et du coté est par le père du saisi Rajab bin Humaida et à l'ouest par Amer Ben Hamida et au sud une entrée commune.

Les charges sur le bien saisi : une hypothèque au nom du créancier saisissant, en garantie de la totalité de la créance en principal, intérêts et

frais selon un contrat d'hypothèque daté le 6/4/2010 et enregistré le 8/10/2010.

Mise à prix : fixée par le poursuivant conformément à l'article 466 Cpcc : à Cent soixante-dix milles Dinars (170.000.000D) en sus des frais estimés par le tribunal au jours de l'adjudication.

La visite de l'immeuble saisi : Peut avoir lieu pendant les horaires du bureau.

2021X01031VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Partie saisie : Neila Charchour CIN 00374032 demeurant cabinet Maître Sofien Ben Slama, Avocat près la cour de cassation, 72 avenue Habib Bourguiba, Ariana,

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis me de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : L'immeuble objet du titre foncier n°85641 Ariana dénommé "Neila" sis à Chotrana - Ariana d'une superficie au sol de 3709 m2 consistant en un terrain sur lequel est construit une villa d'une superficie couverte de 320 m2 et d'un studio d'une superficie couverte 150m² et une piscine, alimentée en eau électricité et canalisation des eaux usées.

Mise à prix : (1.588.810,000) dinars outre les frais de poursuite et les frais d'expertise judiciaire.

Date et lieu de la vente : Lundi 11 octobre 2021 devant la chambre des criées du tribunal de première instance Ariana à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021402285VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière et après rabaissement de quarante pour cent 40% de la mise à prix initiale

1) Poursuivant :

Société winkom, Sté à responsabilité limitée ; identifiant unique B132632015, demeurant à la zone industrielle ben Arous, ayant son domicile élu à la Sté de recouvrement BEST RECOVERY SERVICES, 67 Avenue Habib Bourguiba 4ème étage B 22 Ariana 2080.

2) Parties saisies :

Bilal Brahim, titulaire de la CIN n°09268572, demeurant à la rue abou AL-atahiya n°11 Sousse 4011.

3) Avocat poursuivant :

Maître Bechikh Slim, Avocat, ayant son cabinet au 67 avenue Habib Bourguiba 4ème étage B 18 Ariana 2080. MF 1525679/S/A/P/000.

4) Immeuble saisi :

Tout le 1er étage de la villa d'une superficie totale de 140 m² situé à rue Ghanouchia, Hammam Sousse, gouvernorat Sousse, constitué d'un salon, trois chambres, une salle de bain, une cuisine et une toilette.

5) Mise à prix après rabaissement de quarante pour cent 40% :

Soixante et onze mille quatre cents dinars (71.400.000 d).

6) Visite de l'immeuble :

Tous les jours, sauf samedi et dimanche, la journée.

Pour de plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 et l'étude de l'avocat poursuivant.

7) Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 19/10/2021 à partir de 9h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 sis au palais de justice.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis en plus des autorisations administratives nécessaires.

2021402288VEPA1

Avis aux créanciers

Changement d'Administrateur Judicaire

Société INTER MAGHREB MEUBLE ETAB BASLY

SA au capital de 1 843 600 Dinars

Ayant un identifiant unique : 00192290Q

En application de la décision du tribunal de Première Instance de Jendouba du 8 septembre 2021 dans l'affaire judiciaire 16317, il a été décidé de changer l'Administrateur judiciaire Monsieur Bilel Errahmouni par l'administrateur judiciaire Monsieur Akarm Chriti sis à 12 rue Ibn Jazzar Lafayette Tunis, téléphone 58135136, en lui attribuant la gestion provisoire des affaires administratives et Financière et la gestion quotidienne et la nomination de Madame Lobna Ben Said comme juge contrôleur de ses travaux.

2021402267VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Société HERBIOTECH AROMA

Société anonyme

Au capital de 3 587 370 DT

Siège social : Zone Industrielle Bouarada II, 6180 - Siliana - Tunisie

RC : B24150572011

MF : 1212924Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société HERBIOTECH AROMA SA

sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 15 octobre 2021 à 9h, à B5, Rezig centre, 2033, Mégrine, Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour respectifs suivants :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée;

2. Nomination de nouveaux administrateurs;

3. Pouvoirs pour les formalités.

En outre, chaque actionnaire est tenu d'assister en personne à cette séance ou de déléguer son représentant conformément aux dispositions des statuts de la société.

2021R02338SANB3

EL MATBAA HOTEL - SA

Société anonyme

Au capital de 265.500 dinars

Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis

Identifiant Unique : 0000219T

Mes dames, Messieurs les actionnaires de la Société «EL MATBAA HOTEL» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi dix huit octobre 2021, à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2020.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration.

8. Renouvellement des mandats des administrateurs.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

10. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

2021402271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INOPLAST FINANCIERE HOLDING

Société anonyme

Au capital 30 544 000 Dinars

Siège social : 70, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie

Identifiant unique (RNE) : 137856 M

Messieurs les actionnaires de la Société INOPLAST FINANCIERE HOLDING SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 14 octobre 2021 à 10 heures au siège social sis au : 70, avenue Mohamed V - 1002 - 3ème Etage Tunis, et ce à l'effet de statuer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020;

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;

6- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège social ci-haut mentionné.

2021402279SANB3

Convocation

COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE

SA au capital de 68 667490 Dinars

Siège social : Centre Commercial TUNIS CITY

Sabbalet Ben Amar, 2032 Ariana

M.F : 0000253W/P/M/000

RNE : 0000253W

CNSS : 8620154

Messieurs les Actionnaires de la COMPAGNIE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le 14 octobre 2021 à 11 heures, au siège social : Centre Commercial Tunis City Sabbalet Ben Amar - 2032 Ariana en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.

- Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

- Délégation de pouvoirs pour la réalisation des formalités légales.

2021402294SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire au titre de l'année 2020

COOPERATIVE DE TISSAGES

Société anonyme

Au capital de 944 040.000 dinars

Rue Tarek Ibn Zied 5031 Ksibet El Mediouni

Le conseil d'administration de la société coopérative de tissage de Ksibet el Mediouni invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 qui se tiendra le dimanche 31 octobre 2021 à 10 heures du matin au siège social de la société rue Tarek Ibn Zied 5031 Ksibet el Mediouni afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Citation de rapport moral et financier 2020

2- Citation du rapport du commissaire aux comptes de la même année

3- Approbation de rapport moral et financier 2020

4- Election du nouveau conseil d'administration

5- Divers.

2021S00988SODB3

Assemblée générale ordinaire

Années 2019 - 2020

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Bassatine" Saltnia - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Bassatine" à Saltnia de la délégation Sakit Dayer - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire des exercices 2019 - 2020 qui sera tenue mardi le 12 octobre 2021 à 9 heures et demie matin au siège de la Société mutuelle au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers exercices 2019 - 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2019-2020.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat des exercices 2019 - 2020.

- Assainissement de la liste des adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes des exercices 2021-2022-2023.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le vendredi 17 septembre 2021 jusqu'au vendredi 1 octobre 2021 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom de la société mutuelle de base de services agricoles "El Bassatine" route de Saltnia km 9 BP 83 - 3067 Sfax.

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2021X01021SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Habib Ben Mouhamed Trad titulaire de la cin n°02962268 déclare la perte de l'acte de propriété n° 3/2155 objet du titre foncier n°36071 Monastir sis à Teboulba et dont la superficie de 687 m². Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Teboulba daté le 14/9/2021. Publier aux journaux Alchourouk et le Quotidien dans la parution du 15 septembre 2021.

2021S00986DIVD2

Avis

Les héritiers de Emna Marrakchi qui sont ses enfants Faouzi, Henda, Chokria et Ezzedine fils de Fathi Salah Charfi avisent être propriétaires d'une parcelle de terre centrale nord d'une superficie de 860 m² renfermant un logement entre les routes de Gremda et Kaied M'hammed km km 2 Sfax.

Que leur titre de propriété étant perdu, ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domiciliant à la rue des Notaires Sfax dans un délai de 30 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X01033DIVD2